

1. Comment étaient élus les présidents de la république avant 1962 ?

Ils étaient élus par un collège de « grands électeurs » (au suffrage universel indirect)

1 point

2. Quelle procédure de l'élection a été modifiée ?

La modification porte sur le suffrage

1 point

3. A l'initiative de quel président cette procédure d'élection a-t-elle été modifiée ?

Elle a été modifiée par le général de Gaulle

1 point

4. Quel est le rôle du gouvernement lors des élections présidentielles ?

Le rôle du gouvernement est de convoquer les électeurs pour l'ouverture du scrutin

1 point

5. Quelle est la durée du mandat présidentiel ?

La durée est de 5 ans

1 point

6. Citez deux pouvoirs du président de la république :

- un pouvoir propre
nommer le premier ministre ou présider le conseil des ministres ou dissoudre l'assemblée nationale ou nommer trois membres du conseil constitutionnel, nommer les ambassadeurs, ou droit de grâce ou diriger la politique étrangère
- un pouvoir partagé avec le gouvernement
nommer les ministres sur proposition du premier ministre ou signer les ordonnances et décrets délibérés au conseil des ministres ou à la demande du gouvernement, convoquer le parlement en session extraordinaire.

2 points

7. En cas de décès, qui remplace le président de la république ?

C'est le président du sénat.

1 point

8. qu'est-ce qu'un référendum ?

Le président de la république consulte le peuple sur un sujet précis en posant une question. Les électeurs doivent répondre par oui ou par non.

2 points

Examen : C.A.P	Session 2002	CORRIGÉ
Spécialité : Fleuriste	Epreuve : EP 3 : Environnement économique, juridique et social	
Temps alloué : 40 min	Coefficient : 2	Document : 1/2

PARTIE ECONOMIQUE**10 points**

1. Citer un pays qui n'est pas membre de l'U.E. , un pays qui ne fait pas partie de la zone euro.

La Norvège

Le Royaume –Uni ou La Suède ou le Danemark,

2 points

2. Citer et expliquer les trois principes de l'Union Européenne ?

L'union européenne repose sur trois principes tous liés à la libre circulation.

La libre circulation des marchandises : il n'y a pas de droits de douane à payer lors de leur passage aux frontières des états membres.

La libre circulation des personnes : chaque citoyen de l'Union européenne peut se déplacer librement sur tout le territoire de l'Union sans avoir à produire ses papiers. Tout ressortissant européen peut s'installer et travailler dans le pays de son choix.

La libre circulation des capitaux : chaque citoyen européen peut ouvrir un compte et y déposer de l'argent dans une banque d'un pays de l'Union.

3 points

3. Citer deux demandes de la commission européenne aux états membres en matière d'emploi ?

- mener des politiques plus actives en faveur de l'emploi
- lutter contre la pénurie de main d'œuvre

2 points

4. Quel constat la commission européenne réalise, au sujet du chômage en France ?

Le constat de la commission européenne porte sur les points suivants :

- Taux d'emploi inférieur de 2 points par rapport à la moyenne
- Insuffisance du traitement précoce du chômage
- Fiscalité élevée sur le travail

3 points

Examen : C.A.P	Session 2002	CORRIGÉ
Spécialité : Fleuriste	Epreuve : EP 3 : Environnement économique, juridique et social des activités professionnelles	
Temps alloué : 40 min	Coefficient : 2	Document : 2/2